

ECHOS SAINT NICOLAÏTES



Décembre 2010

Le mot du maire



Je vous offre ce bouquet, qui symbolise les fêtes.
Sapin blanc, vert, rouge ou doré, cette année encore on voudrait que NOËL soit inoubliable.

Avec l'approche de NÖEL, l'année 2010 arrive à son terme, elle aura été pour notre commune riche en activités :

- Mise en service de la nouvelle cantine et du réfectoire,
- Ouverture du pont,
- Ouverture de l'accueil de jour pour personnes âgées.

Vos élus poursuivent les investissements pour le développement de la commune :

- Plan Local d'Urbanisme,
- Assainissement,
- Aménagement des places et des rues.

Ceci sans oublier les petits travaux qui font de grands changements dans la vie quotidienne.

C'est avec cette volonté de répondre à vos attentes que je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien amicalement
Le maire,
Espérance JULIEN

Etat civil

Mariages :

Aurore CABAL et Cédric DELPUCH le 15/08/2009
Sabine GRATTIERI et Albert DAVIOT le 21/08/2010

Noces de diamant :

Toutes nos félicitations à M et Mme FALCO pour leurs 60 ans de mariage

Naissances :

Ilias ZAMPOU REMAZEILLE le 28/07/2009
Nina LABRUNIE le 13/09/2009
Léa MARCHE MARCOULET le 28/12/2009
Lucie DAVIOT le 15/01/2010
Timoté MOUSSARON le 05/03/2010
Corentin HAMID le 01/11/2010
Théo et Jade PARIS le 18/11/2010

Baptême républicain :

Lucie DAVIOT le 21/08/2010

Décès :

Pierre DERIEN le 13/01/2009
Simone VIGUIER épouse SCHAFER le 01/04/2009
Claude HENRY le 16/07/2009
Léa SAUBUSSE le 21/02/2010
Guy THILLAC le 02/04/2010
Daniel CAMUS le 14/06/2010

Nouveaux arrivants

M et Mme LEFEBVRE à Cajard
M et Mme DAVIOT rue Garonne
M PETITJEAN et Mlle DOUCHAIN à Mingot
M HAMID et Mlle ANSQUER à Rouy
M et Mme CASTEL à Barrac
M et Mme BLONDEL à Siman
Mme MASSON rue Garonne
M JEANNE et Mme DELSOL au Deille
M BELPALME et Mme TESSIER à Bonneau

Informations communales

Recensement de la commune

Le recensement des habitants de notre commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver le meilleur accueil à

Madame Jacqueline PRADINES

qui a été nommée agent recenseur pour Saint Nicolas.

Restaurant scolaire et cuisine

Ce projet est enfin réalisé et a été mis en service pour la rentrée scolaire.

L'ancienne cuisine n'étant plus aux normes sanitaires, il était obligatoire d'en construire une autre.

Nous rappelons que cette cuisine sert à confectionner les repas pour les enfants des écoles ainsi que ceux du centre de loisir intercommunal de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre.

Pour des raisons économiques, le RPI et la main tendue ne sont pas arrivées à un compromis. Aussi, à compter du 1^{er} janvier, la cuisine ne fournira plus les repas pour le portage à domicile et pour l'accueil de jour.



Le coût global de cette réalisation s'élève à 480 000 €

Une fois les subventions déduites, il reste à charge de la commune environ 100 000 € qui ont été financés par un emprunt.

Pour faire suite à cette réalisation, un autre projet verra le jour pour la rentrée de septembre 2011.

Le manque de place depuis l'ouverture de la deuxième classe à Saint Nicolas nous a amené à réfléchir à la création de deux salles au dessus du nouveau réfectoire.

Une salle sera affectée à l'école, l'autre à l'accueil du centre de loisir et de la garderie périscolaire.

Pour terminer l'ensemble, le bardage et les peintures extérieures du complexe seront réalisées.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le document d'urbanisme a été finalisé cet été. Le dossier a été remis aux autorités de tutelle pour approbation. Nous espérons en avoir un retour avant la fin de l'année pour mise en application.

Foyer rural

L'ouverture de la nouvelle cantine a libéré le foyer rural, maintenant ouvert à toute manifestation.

Le plafond a été changé, rendant cette salle plus attrayante. La cuisine est fonctionnelle avec les deux gazinières et le lave-vaisselle.

Nous vous rappelons que toute demande d'utilisation doit être faite à Valérie au secrétariat de mairie.

Parallèlement, la salle qu'occupait l'ASSAD la main tendue ayant été libérée, toutes les réunions des associations se feront dans cette salle. La réservation devra être faite également auprès de Valérie.

Nous rappelons aux associations et aux particuliers, que pour toute occupation de salle, une attestation d'assurance devra être fournie et une convention signée avec la mairie.

Voirie

Une fois l'assainissement terminé, la communauté de communes prendra en charge la réfection de la rue GARONNE.

D'autre part, comme vous avez pu le constater, le Conseil Général a décidé la réfection de la RD 114 reliant CAUDECOSTE à la RD 813.

La route va être élargie avec la pose de bordures et d'un nouvel enrobé.

Ces travaux déjà commencés vont se dérouler en trois tranches :

- 2010 : du pont jusqu'à Lissandre,
- 2011 : de Lissandre à Caudecoste,
- 2012 : du pont jusqu'à la RD 813.

En ce qui concerne la route communautaire vers Sauveterre, aujourd'hui moins sollicitée depuis l'ouverture du pont, elle sera goudronnée au printemps prochain sur la partie communale. Ces travaux effectués par la communauté de communes, sont financés par le Conseil Général, comme il s'y était engagé.

Une extension de l'éclairage public a été réalisée de la Croix jusqu'à la résidence de l'Auroue, ainsi que le busage du fossé. En 2011, des bordures y seront posées et la partie du trottoir sera goudronnée.

Cimetière

Le columbarium a été mis en place juste à côté du jardin du souvenir. Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

Inauguration du pont de Saint Nicolas Saint Romain

Trait d'union entre les deux rives de la Garonne, le pont de Saint Nicolas - Saint Romain a été ouvert à la circulation au mois de juillet 2010.

Il a été inauguré le 17 septembre 2010 en grande pompe.

De longues années d'un travail parfois difficile, de réunions souvent houleuses, de manifestation sur le pont de Pierre ont été nécessaires pour parvenir à l'aboutissement de la construction de ce pont.

C'est grâce à l'obstination et à la persévérance de tous ceux qui ont voulu y croire et qui au fil du temps ne se sont jamais désunis que sa concrétisation a été possible.



La solidarité entre les habitants, l'association, les élus de toutes tendances politiques a été plus forte que tout et le résultat est là pour prouver que l'union fait la force.

Nous espérons que ce pont sera un nouveau départ pour notre petite commune rurale.

L'assainissement

Les travaux vont enfin commencer. La réalisation va durer tout l'hiver pour une mise en service au printemps 2011. A l'occasion de ces travaux les canalisations d'eau potable seront renouvelées.

C'est un très gros chantier pour le village et nous espérons la compréhension de tous pour les gênes occasionnées.

La participation financière pour la commune sera d'environ 65000 € Un emprunt à long terme couvrira cet investissement.

Nous vous rappelons que seuls les foyers raccordés paieront les taxes d'assainissement.

Recensement militaire :

L'âge du recensement militaire est désormais fixé à 16 ans.

Le recensement militaire de la 4^{ème} période a débuté le 1^{er} octobre et s'achèvera le 31 décembre 2010. Tous les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 1994 sont concernés.

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation.

Toutes personnes assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Les personnes devenues française entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Listes électorales :

Les personnes nouvellement installées et les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 2011 doivent demander leur inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2010.

Il est rappelé aux électeurs que toute modification d'adresse doit être effectuée également avant cette date pour être prise en compte le 1^{er} mars de l'année suivante.

Les intéressés doivent se présenter à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, bail de location...).

Enquête projet ferroviaire :

Dans la salle du conseil municipal, vous trouverez un totem du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest. Celui-ci met à votre disposition diverses reliures ainsi que des bulletins réponses sur les modalités de la consultation du public (enveloppes dispensées d'affranchissement).

Manifestations à venir:

17 décembre 2010 : Goûter de Noël des enfants par L'APE

19 décembre 2010 : Loto de la chasse

30 janvier 2011 : Loto du club du 3ème âge

06 février 2011 : Loto des écoles par l'APE

06 mars 2011 : fête des grands-mères par la CCAB

13 mars 2011 : Loto de la chasse

26 mars 2011 : Carnaval des enfants par l'APE

08 mai 2011 : fêtes des fleurs des écoles par l'APE

22 mai 2011 : vide grenier des écoles par l'APE

28 et 29 mai 2011 : fêtes du village

24 juin 2011 : feu de la Saint Jean

01 juillet 2011 : kermesse des écoles par l'APE

Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes

Comité d'animation

Programme 2010

Pour l'année 2010, le comité d'animation vous a proposé :

- Un buffet concert le 16 avril avec le chœur d'hommes et la chorale ECLIPSIE ,



- La fête du village les 21, 22 et 23 mai avec :
Une concert et une soirée dansante le vendredi soir,
Un concours officiel de pétanque, une soirée couscous, un défilé de mode et un bal le samedi soir,
Un concours de belote, des grillades et un concours amical de pétanque le dimanche.

- Le feu de la Saint Jean le 25 juin avec un repas froid et une animation bandas.

- L'animation de l'inauguration du pont le 17 septembre :
Repas, buvette, animation musicale en collaboration avec le rugby de Saint Romain,
Le feu d'artifice a été offert par les municipalités de Saint Nicolas et Saint Romain,
L'apéritif était offert par le conseil général.

- La fête de la pomme et du goût le 25 septembre :

Marché gourmand, vide grenier, expositions, animations de rue, animations pour enfants, intronisations, concours de dessins, de gâteaux et de photos.

Cette fête attire toujours de plus en plus de monde pour le plus grand plaisir des organisateurs et des participants.



Programme 2011

Dates importantes à retenir :

- La fête du village les 27, 28 et 29 mai,
- Le feu de la Saint Jean le vendredi 24 juin,
- La fête de la pomme et du goût le dimanche 25 septembre.

Vie des associations

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

Centre de loisirs

L'équipe d'animation et son Directeur Laurent ROCCHIETTI sont très satisfaits de la fréquentation des enfants sur le centre de loisirs. Avec une moyenne de 30 enfants les mercredis et 45 enfants lors des vacances d'été, 2010 a été un excellent cru.

Les programmes d'activités, de sorties ou de séjours proposés par les animateurs y sont sûrement pour quelque chose. Nous avons pu constater qu'en plus des trois communes regroupant le RPI, d'autres enfants venaient régulièrement fréquenter notre accueil de loisirs.



Voici un résumé des principales sorties ou séjours effectués au cours de l'année :



Janvier : traditionnelle rencontre intergénérationnel avec le Club du 3eme Age de st Nicolas – St Sixte avec la découverte des crèches de Noël puis le partage de la galette des rois.

Mars : Journée à la neige (Payolle) ainsi que la visite des grottes du Médous (Bagnères de B).

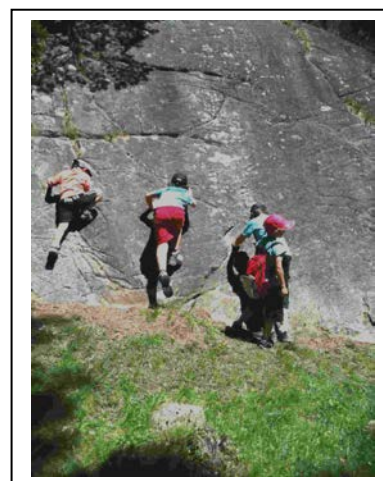
Avril : 2 séjours de trois jours à Sauméjan (47)

- 1^{er} séjour : initiation au cirque avec spectacle en fin de stage,
- 2eme séjour : initiation au quad.

Juillet : 2 séjours d'une semaine à Cauterets (65) avec un planning d'animations des plus attrayant (parc animalier, donjon des aigles, pavillon des abeilles, patinoire, téléphérique, etc...)

En plus de ses séjours, des sorties piscines, visites ou journée sportive ont été et sont toujours régulièrement organisées.

Le thème pour l'année prochaine étant « le monde agricole », nous continuerons à travailler et animer les différents groupes afin de faire découvrir à vos enfants la diversité du travail de la terre.



En espérant satisfaire au maximum les enfants ainsi que les parents, l'équipe d'animation se tient prête pour d'éventuelles idées de visites ou de rencontres et vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Le directeur du centre de loisirs

Les amis du RPI :

Au cours de l'assemblée générale du 22 septembre 2010, un nouveau bureau dans lequel nous avons le plaisir d'accueillir des parents d'élèves de Saint Sixte et Saint Nicolas a été constitué :

Président : Serge NICOLOTTO
Vice-présidente : Stéphanie DAL'BO
Trésorier : Pascal ROTTE
Secrétaire : Estelle COMBETTE
Membres : Danièle LAMENSANS
Gilbert DAL'BO
Max LABORIE
Stéphane LIMOUSIN

Les projets de l'école de Saint Nicolas en 2009 / 2010

Les effectifs de l'école :

- Classe de Johanna LEBEAU : 4 toute petite section (TPS), 9 petite section (PS), 9 moyenne section (MS), soit 22 enfants
- Classe de Véronique MIRALLES : 7 grande section (GS), 7 cours préparatoire (CP), 7 cours élémentaire 1^{ère} année (CE1), soit 21 enfants.

Projets communs aux 2 classes :

- Médiathèque d'Astaffort une fois par mois,
- Travail sur le compostage, les déchets, le tri des déchets en partenariat avec la CCAB,
- Projet jardin : plantations de fleurs, de semis.
- Sortie pédestre USEP : « randonnées maternelles » à Saint Amans.

Projets spécifiques à la classe de GS/CP/CE1 :

- La nutrition en partenariat avec la MSA,
- Ecole et cinéma : les élèves ont visionné 3 films dans l'année aux monteurs d'images d'Agen. Les enseignantes remercient la mairie pour le financement des entrées au cinéma,
- Rencontre d'un auteur au salon du livre d'Agen,
- Visite du MIN lors de la journée « fraîch'attitude ».

Voyages scolaires de fin d'année financés par l'APE :

- La classe des TPS, PS, MS s'est rendue au parc animalier et de loisirs au Burgaud (Haute Garonne),
- La classe de GS, CP, CE1 est allée à African Safari à Plaisance du Touch.

Club des aînés, la causette

Voici les principales activités organisées par le club en 2010 :

- Petit loto tous les quinze jours :une vingtaine,
- Grand loto :deux, les 14 février et 3 octobre,
- Participation à la fête des grand mères du 7 mars,
- Repas dansant le 19 septembre.

Les sorties :

- Sortie intergénérationnelle pour la ronde des crèches le 13 janvier
- Sortie inter club avec Caudecoste et Sauveterre au moulin de Barbaste le 23 janvier
- Voyage de trois jours pour le week-end de pentecôte à Ronce les bains : visite de l'estuaire de la Gironde, Royan, La Palmyre et son zoo, parc ostréicole de Marennes, visite de l'aquarium de La Rochelle, visite du village des alambics de Villelongue et de St Emilion le jour du retour.

Mise en place en partenariat avec la MSA du Pack Euréka de 15 séances de stimulation de la mémoire.

Voilà les activités du club pour cette année. L'effectif est en constante augmentation, il compte aujourd'hui une centaine de membres.

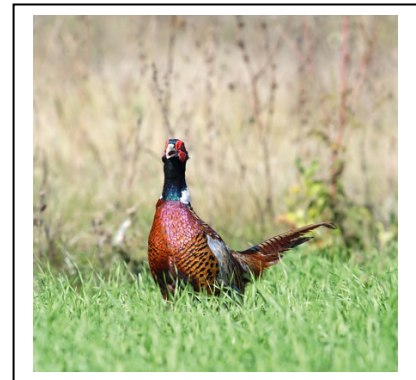
L'assemblée générale du club a eu lieu le 27 novembre à la salle des fêtes de St Nicolas. Après le déroulement statutaire et le renouvellement d'un tiers du bureau, c'est autour d'un succulent repas que se termina cette journée.

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

Le petit gibier revient, le gros gibier se maintient

Les conditions climatiques du printemps ont permis une bonne reproduction du petit gibier à plumes.

En effet, de nombreuses compagnies de perdreaux et dans une moindre mesure de faisans ont été observées sur les deux communes, ce qui est encourageant pour l'avenir. Cela montre que les conditions environnementales s'améliorent, la reproduction réalisée par le gibier sauvage ou les reproducteurs lâchés par la société est efficace.



Le gibier à poil se porte de mieux en mieux.

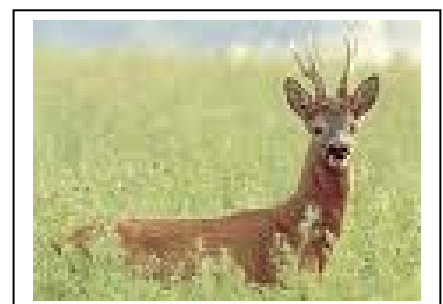


Bien que nous pensions être arrivé à un palier, nous constatons que la population de lièvres augmente toujours de façon significative. Depuis 2000, année de mise en place d'un plan de gestion, la population a décuplé, permettant ainsi à de nombreux chasseurs de tirer ce magnifique gibier dans le respect des quotas imposés par le plan de gestion.

Le lapin poursuit son expansion après une forte réduction des populations due à un virus extrêmement meurtrier en 2004. Il colonise tous les endroits broussailleux et se reproduit rapidement malgré les épidémies de myxomatose à chaque automne.

La population de chevreuils présente de façon pérenne sur le territoire de la société de chasse reste stable, voire augmente légèrement. Les prélèvements réalisés permettent de la maintenir constante afin d'éviter des dégâts trop importants aux cultures et de limiter les accidents sur la route..

Quelques sangliers traversent parfois nos communes, ce qui nous permet de réaliser quelques prélèvements qui restent malgré tout exceptionnels.



Les palombes deviennent de plus en plus sédentaires dans notre région. Nous observons une augmentation du nombre de couvées et les oiseaux présents à l'ouverture sont plus nombreux. Le canard colvert reste nombreux sur les lacs et rivières, confirmant ainsi son installation durable sur le territoire.

Peu de passages de grives ont eu lieu l'automne dernier. Il en sera probablement de même cette année. Le passage de bécasses a été exceptionnellement élevé l'hiver dernier à cause des conditions climatiques que le nord de l'Europe a connues. Qu'en sera-t-il cette année ? Les cailles étaient au rendez-vous de l'ouverture qui a eu lieu fin août même si leur nombre reste beaucoup moins important qu'en 2007 qui, il est vrai, était une année exceptionnelle pour ce gibier.

La population de renards reste élevée malgré les efforts importants réalisés par les chasseurs. Les animaux nuisibles font des dégâts dans les récoltes, détruisent des nids ou prélèvent des reproducteurs. Il est donc nécessaire de maîtriser leur nombre en les piégeant (pies, ragondins, renards et corneilles), ce à quoi s'attachent les piégeurs agréés de la société.

Enfin, la société de chasse tient particulièrement à remercier tous les participants aux lotos et belotes qu'elle organise dans un esprit de convivialité.

Un lieutenant de louveterie à Saint Nicolas

Michel BRIGNOLI a été nommé lieutenant de louveterie pour le canton d'Astaffort par le préfet du Lot et Garonne.

En France, la louveterie a été créée par Charlemagne en l'an 812, pour protéger les habitants et leurs élevages contre les loups. Son représentant était le premier représentant de l'État. Les hommes du service sont appelés « luparii ». En 1308, apparaît le titre de « louvetier du roi », en 1404, le roi Charles VI de France leur donne le droit de percevoir un impôt dans les villages entourant le lieu de capture d'un loup. Par un règlement du 9 août 1787, la louveterie est supprimée sous prétexte d'économie et ceci malgré les services considérables rendus depuis tant de siècles par les louvetiers.



Cependant dix ans plus tard, la loi du 19 pluviôse an V (7 février 1797) est le prélude du rétablissement de la louveterie (Napoléon Ier rétablit le service en 1804) et de la fixation de la législation actuelle. Le lieutenant de louveterie était choisi parmi les hommes les plus aptes à capturer les loups. Il devait connaître le territoire, ses habitants, la faune. Il avait réputation et considération.

Entre 1818 et 1829, 20 000 loups sont tués sur le territoire, consécutivement à de grandes battues et des primes, comme en 1882 où celle-ci est multipliée par dix pour quiconque capture un loup vivant ou mort. A la fin du premier tiers du XXe siècle, on considère qu'il n'y a quasiment plus de loups en France. En 1979, la convention de Berne protège les loups du territoire et indemnise les dommages causés aux troupeaux. En 1992, des loups réapparaissent dans le parc du Mercantour, venant des Abruzzes (Italie).

Le corps des lieutenants de louveterie existe toujours, mais ses missions ont été modifiées en 1971 par la loi française. La louveterie est aujourd'hui chargée de veiller à la régulation des nuisibles et au maintien de l'équilibre de la faune sauvage.

Les lieutenants de louveterie sont des agents de l'État bénévoles, nommés par le préfet sur proposition du Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt et sur avis du président de la Fédération départementale des chasseurs pour une durée de cinq années renouvelable. Ils sont assermentés. Ils sont conseillers techniques de l'administration en matière de régulation de nuisibles. Ils ont un rôle de régulateur. Ils constatent les infractions à la police de la chasse dans leur circonscription.

Informations diverses

ADIL 47 :

L'association Départementale d'Information sur le Logement du Lot et Garonne a été créée le 17 avril 2009 par le conseil général.

Composée d'une équipe de quatre salariés, l'ADIL 47 a ouvert ses portes au public le 1^{er} décembre 2009.

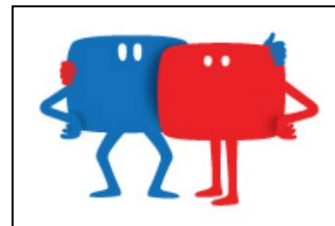
Les juristes de l'ADIL 47, spécialisés en droit immobilier, délivrent gratuitement et de manière neutre, des conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière d'habitat : droit de la location, copropriété, urbanisme, fiscalité immobilière... avec une focalisation particulière sur les rapports locatifs, l'accession sociale à la propriété, la lutte contre l'habitat indigne, la prévention des expulsions et l'accès au logement.

Le public, tant les particuliers que les adhérents (dont les collectivités, les associations...), peut être conseillé du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ainsi que les samedis de 09h00 à 12h00, par téléphone au 05.53.67.93.65, par courrier, par courriel (adil-47@live.fr), sur ou sans rendez-vous au 6 bis boulevard Scaliger à Agen.

Des plaquettes d'information concernant l'état des lieux, la colocation, les dépôts de garantie et cautions, acheter louer ou vendre un logement... sont disponibles à la mairie.

Tous au numérique :

Le passage à la télévision tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).



En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011.

La région Aquitaine basculera dans le tout numérique le 29 mars 2011.

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore par la TNT lancée en 2005.

Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

Le numérique offre un plus grand nombre de chaînes, toutes en haute définition : jusqu'à 19 chaînes gratuites au lieu de 6 (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6, plus 12 chaînes nationales), plus des chaînes locales (au moins une par région en province et cinq en région parisienne).

Vous ne serez pas concernés si vous recevez la télévision par l'ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

Par contre, si vous recevez la télévision par une antenne râteau sur l'un de vos postes, vous devrez peut-être réaliser quelques adaptations (sauf si votre téléviseur est récent) sans qu'il soit nécessaire de

remplacer votre télévision. Une campagne de communication grand public permettra l'accompagnement du passage au tout numérique.

CCAB, nouveaux horaires de la déchetterie :

A compter du 2 novembre 2010, les horaires d'ouverture sont modifiés comme suit :

Lundi de 13h00 à 18h00,

Mercredi de 13h00 à 18h00,

Samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Pour disposer d'une benne à domicile, il suffit de contacter les sociétés :

- Poloni à Castelculier (05.53.68.50.64),
- Tovo à Boé (05.53.68.33.42)
- Véolia à Boé (05.53.66.51.18).

L'association Emmaüs peut également récupérer gratuitement des meubles et objets divers.

La communauté de communes ouvre l'accueil de jour pour personnes âgées

Un centre d'accueil de 25 places a ouvert ses portes sur notre commune au lieu dit « Duffour », le 22 novembre 2010.

Le projet de construction du bâtiment a été porté et mené à bien par la communauté de communes d'Astaffort en Brulhois.

Ce centre médico-social, au cadre très agréable, permet l'accueil de personnes âgées dont 18 places sont réservées aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Ce centre de jour sera ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Seules les personnes vivant à domicile seront accueillies et ce dans un rayon de 25 kms autour d'Astaffort.



Ce projet n'a pas manqué d'ambition :

d'un côté il permet de répondre à un besoin du territoire d'un point de vue médico-social en proposant des activités stimulantes pour la mémoire, en favorisant le lien social entre personnes âgées d'un autre côté, la construction du bâtiment est innovante en respectant les normes de hautes qualité environnementale.

La structure sera gérée par l'association « La Main Tendue » suite à une délégation de service public.

Son numéro de téléphone est le 05.53.77.04.73.

Le mot du conseiller général

Un point sur la situation de la présence médicale sur le sud Agenais !

Depuis 2007 et suite à plusieurs réunions d'information et de travail sur le canton d'Astaffort les élus et les professionnels de santé ont essayé de répondre aux problèmes de la désertification médicale (7 médecins généralistes tous âgés de plus de 55 ans) et disparition du seul dentiste sur Astaffort.

Depuis la CCAB (Communauté des Communes d'Astaffort en Brulhois) a présenté avec une équipe pluridisciplinaire de santé, un projet de santé avec la création d'une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) dont une structure basée sur Astaffort comprenant un plateau de 4 cabinets généralistes, 1 infirmière, 1 kinésithérapeute et 1 dentiste. Ainsi qu'une antenne sur Caudecoste comprenant un cabinet de consultations.

Layrac a également présenté un projet mais à ce jour les 2 médecins généralistes de la commune ne soutiennent pas cette démarche et souhaitent continuer à exercer tel quel l'exercice de leur profession.

Depuis 2009, le Département de Lot et Garonne avec l'Etat a créé la CODDEM (Commission Départementale de la Démographie Médicale) pour donner un cadre réglementaire et des perspectives dans la prise en compte de la désertification médicale. Pour ce faire elle a notamment défini des aires de santé où les élus et les professionnels de santé devront prendre en compte le territoire pour apporter les réponses adaptées.

Pour suivre les recommandations de la CODDEM et prendre en compte l'aire de santé définie, les élus de la CCAB et les professionnels de santé se sont rapprochés du canton de Laplume pour intégrer la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) qui a également été mise en projet sur cette commune.

Ainsi, sur l'aire de santé nous concernant et qui comprend les communes de Astaffort, Fals, Cuq, Caudecoste, Saint sixte, Saint Nicolas, Sauveterre, Layrac, Marmont Pachas, Moirax, Aubiac, Laplume, Lamontjoie, St Vincent de Lamontjoie, Le Nomdieu, Le Saumont et Moncaut, il y aura :

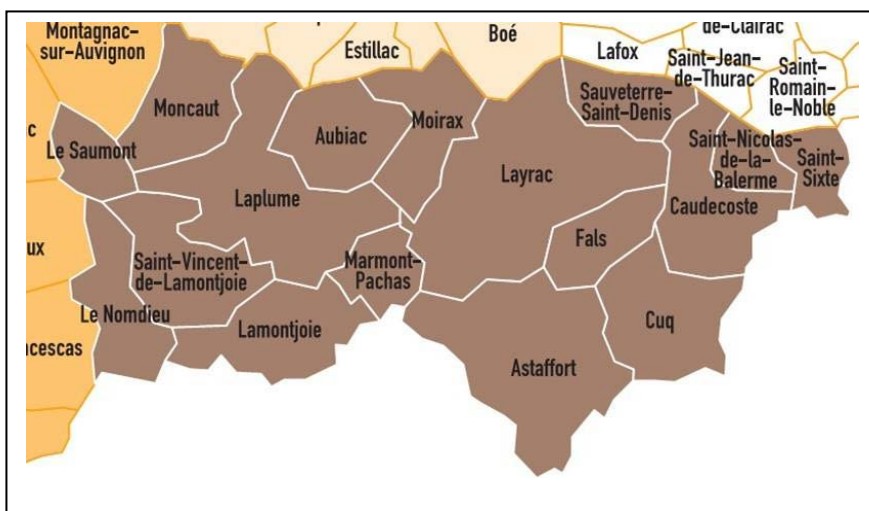
Une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) sur Astaffort et une sur Laplume

Un cabinet de consultation rattaché aux MSP sur Caudecoste

Des cabinets privés existant ou nouveaux (de l'ensemble des professionnels de santé) sur l'ensemble de l'aire ainsi définie par la CODDEM.

Pour information, la CODDEM a ainsi défini 15 aires de santé sur l'ensemble du Département et lors de la visite du Président de la République dans notre Département ce projet a été classé comme pilote au niveau Régional par sa pertinence.

La création d'un Syndicat mixte fermé, comprenant les Communautés de Communes qui portent ces projets est l'étape juridique suivante, le tout avec un savant dosage d'un véritable projet de Santé pour tous.



La création d'un relais d'assistantes maternelles dans le canton d'Astaffort

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées par le département pour accueillir à leur domicile jusqu'à 4 enfants simultanément, confiés par leurs parents. Elles sont un peu plus de 1750 dans le département à être agréées et une cinquantaine sur notre canton.

A quoi sert un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) ?

C'est une structure pour créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile pour :

- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, parents et enfants se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Organiser des lieux d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément.
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel en incitant à la formation continue, en valorisant la fonction auprès des parents et des différents partenaires.
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Sur la commune de Layrac est en train de se créer une telle structure avec une vocation cantonale, par la volonté de tous les élus.

Le RAM de Layrac est financé par la CAF et la MSA, la municipalité de Layrac pour l'investissement et par les communes d'Astaffort, Caudecoste, Cuq, Fals, Saint Nicolas, Sauveterre et Saint Sixte pour le fonctionnement avec le conseil général.

Cette structure devrait ouvrir ses portes début janvier, tout près de l'ancien local de la trésorerie de Layrac, animée par une personne qualifiée recrutée pour cette mission.

Après les crèches (Astaffort, Layrac), la micro-crèche (Caudecoste), les centres de loisirs (RPI Saint Nicolas, Sauveterre, Saint Sixte, Astaffort), il ne restait plus que le chaînon manquant du RAM pour que l'accueil petite enfance d'Astaffort soit complet.

